

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Centre communal d'action sociale : CIAS HAUTE MAURIENNE VANOISE
(1)**

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20008903500014

POSTE COMPTABLE : Service de gestion comptable de St Jean de Maurienne

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BP CIAS (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0,00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0,00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0,00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	64,49 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	101,14 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	4,40 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-1,14 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 9 318,26
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	5 088,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	4 230,26
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globallisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régle)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AP VOTEES		B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		
Numéro	Libellé	Montant
		0.00
TOTAL		0.00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0.00
---	-----	------

TOTAL GENERAL		0.00
----------------------	--	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
 (2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
	TOTAL		0.00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL		0.00
----------------------	--	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
 (2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	12 262,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	80 682,63	0,00	120 405,48	120 405,48	120 405,48
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		92 944,63	0,00	120 405,48	120 405,48	120 405,48
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		92 944,63	0,00	120 405,48	120 405,48	120 405,48

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00

TOTAL	92 944,63	0,00	125 405,48	125 405,48	125 405,48
--------------	------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	125 405,48
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	28 839,96	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		28 839,96	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	12 983,57	0,00	4 062,30	4 062,30	4 062,30
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions Invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régle) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		12 983,57	0,00	4 062,30	4 062,30	4 062,30
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		41 823,53	0,00	4 062,30	4 062,30	4 062,30

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		34 959,96	34 959,96	34 959,96
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	34 000,00		47 000,00	47 000,00	47 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		34 000,00		81 959,96	81 959,96	81 959,96

TOTAL	75 823,53	0,00	86 022,26	86 022,26	86 022,26
--------------	------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	48 701,48
--	------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	134 723,74
---	-------------------

Pour Information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	76 959,96
--	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	877 900,14	0,00	882 381,78	882 381,78	882 381,78
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 571 481,36	0,00	1 924 580,00	1 924 580,00	1 924 580,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	141 550,00	0,00	176 387,66	176 387,66	176 387,66
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 590 931,50	0,00	2 983 349,44	2 983 349,44	2 983 349,44
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	500,00	0,00	490,00	490,00	490,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	224,35	0,00	592,00	592,00	592,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 591 655,85	0,00	2 984 431,44	2 984 431,44	2 984 431,44

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00	0,00	34 959,96	34 959,96	34 959,96
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	34 000,00	0,00	47 000,00	47 000,00	47 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		34 000,00	0,00	81 959,96	81 959,96	81 959,96

TOTAL	2 625 655,85	0,00	3 066 391,40	3 066 391,40	3 066 391,40
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 066 391,40
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer, dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	23 856,00	0,00	40 499,59	40 499,59	40 499,59
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 025 490,00	0,00	1 089 486,51	1 089 486,51	1 089 486,51
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 488 831,00	0,00	1 813 803,84	1 813 803,84	1 813 803,84
75	Autres produits de gestion courante (3)	5 742,00	0,00	7 018,00	7 018,00	7 018,00
Total des recettes de gestion courante		2 543 919,00	0,00	2 950 807,94	2 950 807,94	2 950 807,94
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 543 919,00	0,00	2 950 807,94	2 950 807,94	2 950 807,94

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00

TOTAL	2 543 919,00	0,00	2 950 807,94	2 950 807,94	2 950 807,94
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	110 583,46
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 066 391,40
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	76 959,96
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	5 000,00	5 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	120 405,48	0,00	120 405,48
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	120 405,48	5 000,00	125 405,48

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	125 405,48
---	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	882 381,78		882 381,78
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 924 580,00		1 924 580,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	176 387,66	0,00	176 387,66
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	490,00	0,00	490,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	592,00	47 000,00	47 592,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		34 959,96	34 959,96
	Dépenses de fonctionnement – Total	2 984 431,44	81 959,96	3 066 391,40

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 066 391,40
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	4 062,30	0,00	4 062,30
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		47 000,00	47 000,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		34 959,96	34 959,96
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	4 062,30	81 959,96	86 022,26

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	48 701,48
--	------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	134 723,74
---	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	40 499,59		40 499,59
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	1 089 486,51		1 089 486,51
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	1 813 803,84		1 813 803,84
75 Autres produits de gestion courante (8)	7 018,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	5 000,00	5 000,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	2 950 807,94	5 000,00	2 955 807,94

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	110 583,46
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 066 391,40
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	92 944,63	0,00	0,00	125 405,48	125 405,48	0,00	125 405,48	125 405,48
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	12 262,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	80 682,63	0,00	0,00	120 405,48	120 405,48	0,00	120 405,48	120 405,48
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	92 944,63	0,00	0,00	120 405,48	120 405,48	0,00	120 405,48	120 405,48
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	92 944,63	0,00	0,00	120 405,48	120 405,48	0,00	120 405,48	120 405,48
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées

125 405,48

(1) Voir état LB pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES

III
A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	75 823,53	0,00	86 022,26	86 022,26	86 022,26
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	28 839,96	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	28 839,96	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	12 983,57	0,00	4 062,30	4 062,30	4 062,30
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	12 983,57	0,00	4 062,30	4 062,30	4 062,30
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	41 823,53	0,00	4 062,30	4 062,30	4 062,30
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00		34 959,96	34 959,96	34 959,96
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	34 000,00		47 000,00	47 000,00	47 000,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	34 000,00		81 959,96	81 959,96	81 959,96

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	48 701,48
---	------------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	134 723,74
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

III

A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I	II		II			III = I + II
TOTAL	92 944,63	0,00	0,00	125 405,48	125 405,48	0,00	125 405,48	125 405,48
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	12 262,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	7 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	4 662,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	80 682,63	0,00	0,00	120 405,48	120 405,48	0,00	120 405,48	120 405,48
2158	52 211,80	0,00		85 140,40	85 140,40	0,00	85 140,40	85 140,40
21838	18 166,34	0,00		8 800,00	8 800,00	0,00	8 800,00	8 800,00
21848	1 080,64	0,00		11 465,08	11 465,08	0,00	11 465,08	11 465,08
2188	9 223,85	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	92 944,63	0,00	0,00	120 405,48	120 405,48	0,00	120 405,48	120 405,48
10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
1322	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
020			0,00					
Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers (5)								
Total des dépenses réelles	92 944,63	0,00	0,00	120 405,48	120 405,48	0,00	120 405,48	120 405,48
040	0,00			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
Opérations ordre transf. entre sections (6)								
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
13912	0,00			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
Subv. transf. Régions	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Opérations patrimoniales (8)								
Total des dépenses d'ordre	0,00			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

III
A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	75 823,53	0,00	86 022,26	86 022,26	86 022,26
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	28 839,96	0,00	0,00	0,00	0,00
1312 Subv. transf. Régions	16 339,96	0,00	0,00	0,00	0,00
1322 Subv. non transf. Régions	12 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	28 839,96	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	12 983,57	0,00	4 062,30	4 062,30	4 062,30
10222 FCTVA	12 983,57	0,00	4 062,30	4 062,30	4 062,30
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	12 983,57	0,00	4 062,30	4 062,30	4 062,30
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	41 823,53	0,00	4 062,30	4 062,30	4 062,30
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00		34 959,96	34 959,96	34 959,96
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	34 000,00		47 000,00	47 000,00	47 000,00
28031 Frais d'études	0,00		305,00	305,00	305,00
2805 Licences, logiciels, droits similaires	0,00		2 295,00	2 295,00	2 295,00
28158 Autres inst., matériel, outill. techniques	6 800,00		11 275,00	11 275,00	11 275,00
281758 Autres inst., matériel, outill. techniques	6 800,00		12 565,00	12 565,00	12 565,00
2817838 Autre matériel informatique (m. à dispo)	0,00		0,00	0,00	0,00
281838 Autre matériel informatique	6 800,00		6 605,00	6 605,00	6 605,00
281848 Autres matériels de bureau et mobiliers	6 800,00		5 480,00	5 480,00	5 480,00
28188 Autres immo. corporelles	6 800,00		8 475,00	8 475,00	8 475,00
041 Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	34 000,00		81 959,96	81 959,96	81 959,96

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état LB pour le contenu du budget précédent.
- (3) Sauf 165, 166 et 16449.
- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (7) Les comptes 15, 25, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET **III**
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE - AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE **B**

DEPENSES										
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III = I + II
	TOTAL	2 625 655,95	0,00	0,00	3 066 391,40	3 066 391,40	0,00	3 066 391,40	3 066 391,40	3 066 391,40
011	Charges à caractère général (3)	877 900,14	0,00	0,00	882 381,78	882 381,78	0,00	882 381,78	882 381,78	882 381,78
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 571 481,36	0,00		1 924 580,00	1 924 580,00		1 924 580,00	1 924 580,00	1 924 580,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	141 550,00	0,00	0,00	176 387,66	176 387,66	0,00	176 387,66	176 387,66	176 387,66
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	2 590 931,50	0,00	0,00	2 983 349,44	2 983 349,44	0,00	2 983 349,44	2 983 349,44	2 983 349,44
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	500,00	0,00		490,00	490,00		490,00	490,00	490,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	224,35			592,00	592,00		592,00	592,00	592,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00						
	Total des dépenses financières	724,35	0,00	0,00	1 082,00	1 082,00	0,00	1 082,00	1 082,00	1 082,00
	Total des dépenses réelles	2 591 655,85	0,00	0,00	2 984 431,44	2 984 431,44	0,00	2 984 431,44	2 984 431,44	2 984 431,44
023	Virement à la section d'investissement	0,00			34 959,96	34 959,96		34 959,96	34 959,96	34 959,96
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	34 000,00			47 000,00	47 000,00		47 000,00	47 000,00	47 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	34 000,00			81 959,96	81 959,96		81 959,96	81 959,96	81 959,96
D002 Résultat reporté ou anticipé (5)										0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées **3 066 391,40**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III - VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE

III
B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	2 543 919,00	0,00	2 955 807,94	2 955 807,94	2 955 807,94
013	Atténuations de charges (2)	23 856,00	0,00	40 499,59	40 499,59	40 499,59
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 025 490,00	0,00	1 089 486,51	1 089 486,51	1 089 486,51
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	1 488 831,00	0,00	1 813 803,84	1 813 803,84	1 813 803,84
75	Autres produits de gestion courante (2)	5 742,00	0,00	7 018,00	7 018,00	7 018,00
	Total des recettes de gestion des services	2 543 919,00	0,00	2 950 807,94	2 950 807,94	2 950 807,94
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	2 543 919,00	0,00	2 950 807,94	2 950 807,94	2 950 807,94
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7) **110 583,46**

Total des recettes de fonctionnement cumulées **3 066 391,40**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
 (2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
 (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
 (4) Les comptes 79 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
 (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
 (7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

**III -- VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE**

III

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	2 625 655,85	0,00	0,00	3 066 391,40	3 066 391,40	0,00	3 066 391,40	3 066 391,40
011	Charges à caractère général (4)	877 900,14	0,00	0,00	882 381,78	882 381,78	0,00	882 381,78	882 381,78
60621	Combustibles	5 792,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
60622	Carburants	17 220,00	0,00		15 700,00	15 700,00	0,00	15 700,00	15 700,00
60623	Alimentation	499 812,00	0,00		529 387,58	529 387,58	0,00	529 387,58	529 387,58
60628	Autres fournitures non stockées	11 200,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60631	Fournitures d'entretien	11 683,00	0,00		9 850,00	9 850,00	0,00	9 850,00	9 850,00
60632	Fournitures de petit équipement	23 290,00	0,00		21 700,00	21 700,00	0,00	21 700,00	21 700,00
60636	Fournitures de vêtements de travail	4 750,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6064	Fournitures administratives	1 700,00	0,00		2 880,00	2 880,00	0,00	2 880,00	2 880,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	800,00	0,00		800,00	800,00	0,00	800,00	800,00
6068	Autres matières et fournitures	800,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00		3 900,00	3 900,00	0,00	3 900,00	3 900,00
61358	Autres	3 000,00	0,00		17 778,00	17 778,00	0,00	17 778,00	17 778,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	12 800,00	0,00		16 160,00	16 160,00	0,00	16 160,00	16 160,00
6156	Maintenance	7 937,00	0,00		13 450,00	13 450,00	0,00	13 450,00	13 450,00
6161	Multirisques	4 100,00	0,00		4 099,74	4 099,74	0,00	4 099,74	4 099,74
617	Etudes et recherches	37 100,00	0,00		7 590,00	7 590,00	0,00	7 590,00	7 590,00
6182	Documentation générale et technique	1 500,00	0,00		1 400,00	1 400,00	0,00	1 400,00	1 400,00
6184	Versements à des organismes de formation	32 070,00	0,00		23 410,00	23 410,00	0,00	23 410,00	23 410,00
6188	Autres frais divers	300,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	1 350,00	0,00		1 800,00	1 800,00	0,00	1 800,00	1 800,00
62268	Autres honoraires, conseils	4 286,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 000,00	0,00		650,00	650,00	0,00	650,00	650,00
6234	Réceptions	1 150,00	0,00		1 150,00	1 150,00	0,00	1 150,00	1 150,00
6236	Catalogues et imprimés	420,00	0,00		620,00	620,00	0,00	620,00	620,00
6238	Divers	300,00	0,00		510,00	510,00	0,00	510,00	510,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	56 550,00	0,00		52 064,06	52 064,06	0,00	52 064,06	52 064,06
6251	Voyages, déplacements et missions	4 900,00	0,00		7 550,00	7 550,00	0,00	7 550,00	7 550,00
6261	Frais d'affranchissement	2 050,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	9 713,20	0,00		5 292,40	5 292,40	0,00	5 292,40	5 292,40
627	Services bancaires et assimilés	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6281	Concours divers (cotisations)	500,00	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
6283	Frais de nettoyage des locaux	13 250,00	0,00		8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	5 000,00	0,00		11 450,00	11 450,00	0,00	11 450,00	11 450,00
62878	Remb. frais à des tiers	44 218,02	0,00		55 500,00	55 500,00	0,00	55 500,00	55 500,00
6288	Autres services extérieurs	56 858,92	0,00		46 890,00	46 890,00	0,00	46 890,00	46 890,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 571 481,36	0,00		1 924 580,00	1 924 580,00		1 924 580,00	1 924 580,00
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	49 820,00	0,00		49 700,00	49 700,00		49 700,00	49 700,00
6218	Autre personnel extérieur	8 500,00	0,00		7 500,00	7 500,00		7 500,00	7 500,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	912,40	0,00		1 160,05	1 160,05		1 160,05	1 160,05
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	21 076,55	0,00		28 073,13	28 073,13		28 073,13	28 073,13
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 737,22	0,00		3 474,15	3 474,15		3 474,15	3 474,15
64111	Rémunération principale titulaires	482 786,78	0,00		420 280,43	420 280,43		420 280,43	420 280,43
64112	SFT, indemnité de résidence	9 982,32	0,00		3 640,54	3 640,54		3 640,54	3 640,54
64113	NBI	1 164,00	0,00		98,46	98,46		98,46	98,46
64118	Autres indemnités	99 846,77	0,00		97 446,18	97 446,18		97 446,18	97 446,18
64131	Rémunérations	371 210,85	0,00		618 133,70	618 133,70		618 133,70	618 133,70
64132	SFT, indemnité de résidence	9 342,00	0,00		11 496,58	11 496,58		11 496,58	11 496,58
64138	Primes et autres indemnités	52 878,84	0,00		112 949,78	112 949,78		112 949,78	112 949,78
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	208 947,46	0,00		290 785,64	290 785,64		290 785,64	290 785,64
6453	Cotisations aux caisses de retraites	164 453,33	0,00		161 127,11	161 127,11		161 127,11	161 127,11
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	17 360,29	0,00		29 954,10	29 954,10		29 954,10	29 954,10
6455	Cotisations pour assurance du personnel	23 854,00	0,00		27 000,00	27 000,00		27 000,00	27 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	3 175,12	0,00		4 101,60	4 101,60		4 101,60	4 101,60
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	0,00		3 240,00	3 240,00		3 240,00	3 240,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	8 692,00	0,00		9 116,00	9 116,00		9 116,00	9 116,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
6478	Autres charges sociales diverses	15 662,43	0,00		20 336,55	20 336,55		20 336,55	20 336,55
6488	Autres	18 079,00	0,00		24 466,00	24 466,00		24 466,00	24 466,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	141 550,00	0,00	0,00	176 387,66	176 387,66	0,00	176 387,66	176 387,66
6561	Organismes de regroupement	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	98 000,00	0,00		137 584,38	137 584,38	0,00	137 584,38	137 584,38
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	30 000,00	0,00		24 132,28	24 132,28	0,00	24 132,28	24 132,28
65818	Autres	12 450,00	0,00		13 661,00	13 661,00	0,00	13 661,00	13 661,00
65888	Autres	100,00	0,00		10,00	10,00	0,00	10,00	10,00
65886	Frais fonctionnement des groupes d'étus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 590 931,50	0,00	0,00	2 983 349,44	2 983 349,44	0,00	2 983 349,44	2 983 349,44
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	500,00	0,00		490,00	490,00		490,00	490,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	500,00	0,00		490,00	490,00		490,00	490,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	224,35			592,00	592,00		592,00	592,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	224,35			592,00	592,00		592,00	592,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		724,35	0,00	0,00	1 082,00	1 082,00		1 082,00	1 082,00
Total des dépenses réelles		2 591 655,85	0,00	0,00	2 984 431,44	2 984 431,44	0,00	2 984 431,44	2 984 431,44
023	Virement à la section d'investissement	0,00			34 959,96	34 959,96		34 959,96	34 959,96
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	34 000,00			47 000,00	47 000,00		47 000,00	47 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporables	34 000,00			47 000,00	47 000,00		47 000,00	47 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		34 000,00			81 959,96	81 959,96		81 959,96	81 959,96

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III - VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

III
B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	2 543 919,00	0,00	2 955 807,94	2 955 807,94	2 955 807,94
013	Atténuations de charges (3)	23 856,00	0,00	40 499,59	40 499,59	40 499,59
6419	Remboursements rémunérations personnel	9 920,00	0,00	24 662,59	24 662,59	24 662,59
6459	Remb. charges sécu. sociale et prévoyance	5 321,00	0,00	4 250,00	4 250,00	4 250,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	8 615,00	0,00	11 587,00	11 587,00	11 587,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 025 490,00	0,00	1 089 486,51	1 089 486,51	1 089 486,51
706888	Autres	776 588,00	0,00	860 953,28	860 953,28	860 953,28
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	247 102,00	0,00	225 826,93	225 826,93	225 826,93
708722	Remb. frais par régie avec ps.morale	1 800,00	0,00	2 706,30	2 706,30	2 706,30
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 488 831,00	0,00	1 813 803,84	1 813 803,84	1 813 803,84
7473	Participation départements	29 200,00	0,00	33 096,84	33 096,84	33 096,84
74741	Participation communes membres du GFP	0,00	0,00	325,00	325,00	325,00
74751	Participation GFP de rattachement	1 280 000,00	0,00	1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
747888	Autres	179 631,00	0,00	162 182,00	162 182,00	162 182,00
74888	Autres	0,00	0,00	18 200,00	18 200,00	18 200,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	5 742,00	0,00	7 018,00	7 018,00	7 018,00
75888	Autres	5 742,00	0,00	7 018,00	7 018,00	7 018,00
	Total des recettes de gestion des services	2 543 919,00	0,00	2 950 807,94	2 950 807,94	2 950 807,94
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	2 543 919,00	0,00	2 950 807,94	2 950 807,94	2 950 807,94
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	0,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut 0,00

Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV - ANNEXES
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE

IV
A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 405,48	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, règle)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 405,48	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 062,30	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 062,30	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, règle)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES

A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV
A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES						
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		120 405,48
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		120 405,48
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES						
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		4 062,30
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		4 062,30
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

IV
A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
	DEPENSES								
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 984 431,44	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	882 381,78	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 924 580,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	176 387,66	0,00
6566	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	490,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	592,00	0,00
	RECETTES								
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 950 807,94	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 499,59	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 089 486,51	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 813 803,84	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 018,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV
A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES							
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 984 431,44
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		882 381,78
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 924 580,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		176 387,66
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		490,00
	RECETTES							592,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 950 807,94
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		40 499,59
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 089 486,51
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 813 803,84
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		7 018,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structurés contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swapion)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						-0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

IV

B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)		CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délégation du
Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000.00 €		Durée (en années)	04-10-2022	
Catégories de biens amortis				
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	10		04/10/2022
L	2031 Frais d'études	5		04/10/2022
L	2032 Frais de recherche et de développement	5		04/10/2022
L	2033 Frais d'insertion	5		04/10/2022
L	204111 Etat - Biens mobiliers, matériel et études	5		04/10/2022
L	204112 Etat - Bâtiments et installations	30		04/10/2022
L	204113 Etat - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40		04/10/2022
L	204121 Régions - Biens mobiliers, matériel et études	5		04/10/2022
L	204122 Régions - Bâtiments et installations	30		04/10/2022
L	204123 Régions - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40		04/10/2022
L	204131 Départements - Biens mobiliers, matériel et études	5		04/10/2022
L	204132 Départements - Bâtiments et installations	30		04/10/2022
L	204133 Départements - Projets infrastructures d'intérêt national	40		04/10/2022
L	2041411 Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	5		04/10/2022
L	2041412 Communes du GFP - Bâtiments et installations	30		04/10/2022
L	2041413 Communes GFP-Projets infrastructures d'intérêt national	40		04/10/2022
L	2041481 Autres communes - Biens mobiliers, matériel et études	5		04/10/2022
L	2041482 Autres communes - Bâtiments et installations	30		04/10/2022
L	2041483 Autres communes-Projets infrastructures intérêt national	40		04/10/2022
L	2041511 GFP de rattachement-Biens mobiliers, matériel et études	5		04/10/2022
L	2041512 GFP de rattachement - Bâtiments et installations	30		04/10/2022
L	2041513 GFP rattachement-Projets infrastructure intérêt national	40		04/10/2022
L	2041581 Autres groupements - Biens mobiliers, matériel et études	5		04/10/2022
L	2041582 Autres groupements - Bâtiments et installations	30		04/10/2022
L	2041583 Autres groupements-Projets infrastructure intérêt national	40		04/10/2022
L	204161 Caisse des Ecoles - Subv. équip. versées aux org. publics	5		04/10/2022
L	2041611 CDE - Biens mobiliers, matériel et études	5		04/10/2022
L	2041612 CDE - Bâtiments et installations	30		04/10/2022
L	2041613 CDE - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40		04/10/2022
L	2041621 CCAS - Biens mobiliers, matériel et études	5		04/10/2022
L	2041622 CCAS - Bâtiments et installations	30		04/10/2022

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
L	2041623 CCAS - Projets d'infrastructures d'intérêt national	04/10/2022
L	2041631 SPA - Biens mobiliers, matériel et études	04/10/2022
L	2041632 SPA - Bâtiments et installations	04/10/2022
L	2041633 SPA - Projets d'infrastructures d'intérêt national	04/10/2022
L	2041641 SPIC - Biens mobiliers, matériel et études	04/10/2022
L	2041642 SPIC - Bâtiments et installations	04/10/2022
L	2041843 SPIC - Projets d'infrastructures d'intérêt national	04/10/2022
L	204171 Autres EPL - Biens mobiliers, matériel et études	04/10/2022
L	204172 Autres EPL - Bâtiments et installations	04/10/2022
L	204173 Autres EPL - Projets d'infrastructures d'intérêt national	04/10/2022
L	204181 Autres org publics - Biens mobiliers, matériel et études	04/10/2022
L	204182 Autres org publics - Bâtiments et installations	04/10/2022
L	204183 Autres org publics-Projets infrastr. d'intérêt national	04/10/2022
L	20421.Privé - Biens mobiliers, matériel et études	04/10/2022
L	20422 Privé - Bâtiments et installations	04/10/2022
L	20423 Privé - Projets d'infrastructures d'intérêt national	04/10/2022
L	204411 Subv nature org publics-Biens mobiliers, matériel, études	04/10/2022
L	204412 Subv nature org publics - Bâtiments et installations	04/10/2022
L	204413 Subv nature org public-Projet infrastr. intérêt national	04/10/2022
L	204421 Subv nature privé - Biens mobiliers, matériel et études	04/10/2022
L	204422 Subv nature privé - Bâtiments et installations	04/10/2022
L	204423 Subv nature privé-Projets infrastructure intérêt national	04/10/2022
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	04/10/2022
L	2051 Concessions et droits similaires	04/10/2022
L	2088 Autres immobilisations incorporelles	04/10/2022
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	04/10/2022
L	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	04/10/2022
L	21321 Immeubles de rapport	04/10/2022
L	21328 Autres bâtiments privés	04/10/2022
L	21352 IGAAC Bâtiments privés	04/10/2022
L	2138 Autres constructions	04/10/2022
L	21561 Matériel roulant - Incendie et défense civile	04/10/2022
L	21568 Autre matériel et outillage d'incendie & de défense civile	04/10/2022
L	2157 Matériel et outillage de voirie	04/10/2022
L	21571 Matériel roulant - Voirie	04/10/2022
L	21578 Autre matériel et outillage de voirie	04/10/2022
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	04/10/2022
L	2182 Matériel de transport	04/10/2022

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	5	04/10/2022
L	2184 Mobilier	5	04/10/2022
L	2185 Cheptel	5	04/10/2022
L	2188 Autres immobilisations corporelles	5	04/10/2022

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

IV
B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		224,35	224,35	0,00	224,35
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		224,35	224,35	0,00	224,35
CREANCES DOUTEUSES OU CONTRENTIEUSES	0,00	13/03/2023	224,35	224,35	0,00	224,35
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		224,35	224,35	0,00	224,35
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	0,00		224,35	224,35	0,00	224,35

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A, renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES		B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
	INVESTISSEMENT (total)				0,00
	FONCTIONNEMENT (total)				0,00

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
- (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
- (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)				EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	1,00	4,00	4,00	3,00	7,00	
ADJOINT ADM PPAL 2ème CL	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1,00	1,00	2,00	2,00	0,00	2,00	
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
ATTACHE	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	
REDACTEUR	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	
FILIERE TECHNIQUE (c)		9,00	1,00	10,00	10,00	2,00	11,00	
ADJOINT TECHNIQUE	C	7,00	1,00	8,00	8,00	0,00	7,00	
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 2 CL	C	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	2,00	
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
AGENT DE MAITRISE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	
INFIRMIERE	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE ANIMATION (i)		9,00	0,00	9,00	9,00	2,00	10,00	
ADJOINT ANIMATION PPAL 2 CL	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	
ADJOINT D'ANIMATION	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	1,00	

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
ANIMATEUR	B	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	2,00
FILIERE POLICE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		21,00	2,00	23,00	21,00	8,00	29,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV - ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ADJOINT ADM PPAL 2ème CL	C	ADM		0,00	A	CDD
ADJOINT ANIMATION PPAL 2 CL	C	ANIM		0,00	A	CDD
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 2 CL	C	TECH		0,00	A	CDD
ANIMATEUR	B	ANIM		0,00	A	CDD
ATTACHE	A	ADM		0,00	A	CDI
INFIRMIERE	A	MS		0,00	A	CDD
REDACTEUR	B	ADM		0,00	A	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMF : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3* : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4* : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6* : Emplois des communes (2 000 hab.) et des groupements de communes (<10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 332-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-9 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
 343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	48 701,48	48 701,48
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	5 000,00	5 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	86 022,26	86 022,26
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	81 022,26	81 022,26

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		5 000,00	5 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		5 000,00	5 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	5 000,00	5 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		86 022,26	III 86 022,26
Ressources propres externes de l'année (a)		4 062,30	4 062,30
10222	FCTVA	4 062,30	4 062,30
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		81 959,96	81 959,96
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	305,00	305,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	2 295,00	2 295,00
28158	<i>Autres inst., matériel, outill. techniques</i>	11 275,00	11 275,00
281758	<i>Autres inst., matériel, outill. techniques</i>	12 565,00	12 565,00
2817838	<i>Autre matériel informatique (m. à dispo)</i>	0,00	0,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	6 605,00	6 605,00
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	5 480,00	5 480,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	8 475,00	8 475,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	34 959,96	34 959,96

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.